

# FRESNE - INFO

Numéro 126

FÉVRIER 2026



Envoyez vos articles,  
vos annonces, vos idées au :

## FRESNE - INFO

Secrétariat de mairie

Ouvert les

Lundi de 14 h à 17 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Tel : 02 35 79 02 17

E.Mail

mairie-sg.fresneleplan@wanadoo.fr

Site :

fresneleplan.fr

Panneau Pocket



**Prochain numéro**

**Avril 2026**

**Tirage 245 exemplaires**

Au 01/01/2026 : 568 habitants



## Le mot du maire

Chères Fresnoises et chers Fresnois,

Depuis un peu plus d'un mois nous sommes en 2026. Année des élections municipales. Il me semble important de vous rappeler cet évènement démocratique qui se déroulera le 15 et 22 mars. Afin de respecter la loi il ne m'est pas possible de communiquer sur l'activité communale en cette année électorale.

En décembre dernier, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre employé communal, Maxime.

Son départ laisse un vide immense dans notre communauté et parmi nous tous. Depuis 2012, Maxime a été un élément essentiel de notre équipe en tant qu'agent d'entretien technique. Son professionnalisme et sa bonne humeur étaient contagieux. Le duo qu'il formait avec Pascal était véritablement exemplaire.

Ensemble, ils ont su faire face à de nombreux défis, se soutenant mutuellement et créant une atmosphère de travail agréable et productive. Leur complicité était palpable et inspirait tous ceux qui les entouraient.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour les hommages que vous avez rendus à Maxime.

Chanel sa compagne, sa fille Manea et sa famille se joignent à nous pour remercier les fresnois de leurs hommages. Ces témoignages de respect et d'affection montrent à quel point il était apprécié et aimé de tous. Sa mémoire vivra à travers les souvenirs que nous partageons et les moments que nous avons vécus à ses côtés.

Repose en paix, Maxime. Tu nous manqueras profondément.

Amicalement

Guillaume RENARD



**MESSE**

**22 MARS 2026  
9h30**



**ELECTIONS  
MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026**

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### La sécurité de notre commune est une priorité.

Nous travaillons actuellement à la **finalisation du Plan Communal de Sauvegarde**, un outil indispensable pour anticiper et gérer les crises.

Ce plan organise la réponse communale : **qui fait quoi, où et comment**, afin de protéger la population et assurer la continuité des services essentiels. Depuis la **loi Matras du 25 novembre 2021**, ce plan est **obligatoire pour les communes exposées à des risques majeurs**. À Fresne-le-Plan, ces risques sont variés : **inondations, coulées de boue, glissements de terrain, retrait-gonflement des argiles, transport de matières dangereuses, canicule, ou période de grand froid**, feu de forêt.



La loi Matras impose aussi la création d'un **correspondant incendie et secours**, rôle que j'ai l'honneur d'assumer.

Notre rôle est de veiller à la défense extérieure contre l'incendie, d'être le lien entre la mairie, les pompiers et la population, et de contribuer à la mise en œuvre du PCS.

Nous allons également **créer une réserve communale de sécurité civile**, composée de bénévoles qui soutiendront les secours et aideront les habitants en cas de crise.

La circulaire du 12 août 2005 indique que la réserve communale de sécurité civile "participe au soutien et à l'assistance aux populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités et contribue à la préparation de la population face aux risques". Il s'agit, par exemple, de contribuer à l'élaboration, à l'actualisation et à la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, de veiller à l'information et à la préparation de la population, de participer aux actions de prévention des risques menées par la commune, de prendre en charge l'assistance matérielle aux personnes sinistrées, de les aider dans leurs démarches administratives".

**Nous recherchons tout type de profils : agriculteurs, pompiers, infirmières, traducteurs, cuisiniers, et toute personne de bonne volonté.**

**Prochainement, vous pourrez venir vous inscrire et demander toutes les informations sur les rôles et missions liés à cette réserve. Nous vous tiendrons informés des différents exercices et réunions qui seront effectués au sein de notre commune**, car la sécurité civile est l'affaire de tous. Informez-vous, participez, et pourquoi pas rejoignez la réserve communale.

**Ensemble, nous serons plus forts face aux risques. Merci à tous pour votre engagement. »**

## Information Fresnoise

Je suis Khalida Arbib, coach de vie holistique et consultante, fondatrice de L'Atelier des Rêves – Fabrique tes rêves pour les vivre. Installée dans notre village, j'accompagne principalement des femmes qui se sentent bloquées, en questionnement ou en perte de sens, et qui ressentent le besoin de se recentrer pour avancer autrement.

À certains moments de la vie, tout peut sembler flou. On doute, on s'épuise, on ne sait plus vraiment quelle direction prendre. À travers L'Atelier des Rêves, j'aide ces femmes à retrouver de la clarté, de l'énergie et de la confiance, afin qu'elles puissent reprendre leur place et redevenir actrices de leur vie.

Mon approche est globale et concrète. Elle combine des outils de coaching (prise de conscience, clarification des choix, passage à l'action) avec un travail corporel et énergétique (respiration, ancrage, posture, recentrage). L'objectif est simple : permettre à chacune de fabriquer ses rêves pour les vivre, de manière alignée et réaliste. Je propose :

- des accompagnements individuels, personnalisés et en profondeur
- des ateliers collectifs, dont l'atelier de 3 heures « Retrouver sens, énergie et action »

Ces ateliers sont des temps dédiés à soi, pour faire le point, comprendre ce qui freine, et repartir avec une direction claire et un premier pas concret. Si tu ressens l'envie de te recentrer, de redonner du sens à ta vie et d'avancer avec plus de sérénité, L'Atelier des Rêves est un espace pour toi.

Khalida Arbib - Coache de vie et consultante

0603101799

# INFORMATIONS ELECTORALES

## ELECTIONS MUNICIPALES Les 15 et 22 mars 2026

### Nouvelles règles

pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants :

### Le Scrutin de liste.

Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs :

- **harmoniser les règles électorales** entre toutes les communes,
- **favoriser la parité** : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants,
- **répondre à la crise de l'engagement** qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes et avec une souplesse adaptée aux réalités locales.

### Vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. :

Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- Jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**
- Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez vous sur le site service [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).
- Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie**.

### Il faudra fournir

- un justificatif d'identité,
- un justificatif de domicile
- et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription.

Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

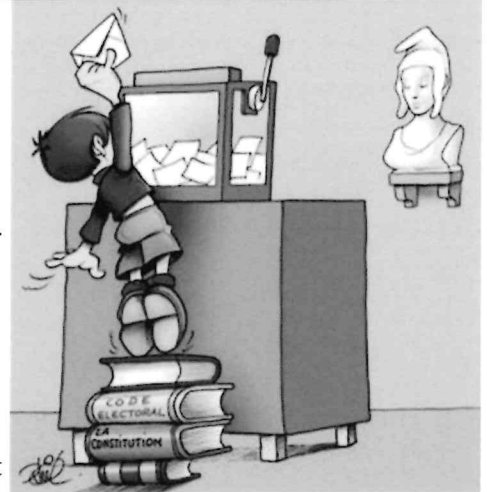
### Pour demander votre inscription sur les listes électorales :

vous devez remplir deux conditions cumulatives **Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
  - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques

### Si vous n'êtes pas disponible le jour j pour voter

Vous pouvez établir une procuration : elle permet de désigner un(e) électeur(rice) inscrit(e) dans la même commune pour voter à votre place, à faire en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)



Si vous barrez un nom,  
votre bulletin de vote est nul

## VIE COMMUNALE

### Travaux 2025

En 2025, Pascal et Maxime ont effectué plusieurs travaux essentiels pour l'amélioration de notre commune :

- **Peinture des joints de la façade** du logement de la mairie.
- **Travaux de peinture et pose de parquet** dans le secrétariat, ainsi que son aménagement.
- **Création et aménagement de massifs** au hameau du Fresnay et du Mesnil Fouque.
- **Pose d'une barrière et d'une clôture** autour de la mairie.
- **Mise en place de la décoration de Noël** pour embellir notre commune durant les fêtes.
- **Entretien des espaces verts**, des différents massifs et des bâtiments communaux.



Nous souhaitons remercier nos agents communaux pour leur dévouement et la qualité de leur travail au service de notre commune. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à notre adjointe Claudine pour ses précieux conseils et sa disponibilité constante.

### Monument aux Morts :



À l'occasion du 11 novembre, nous tenons à souligner la réparation de la plaque commémorative du Monument aux Morts, effectuée par nos employés communaux. Les lettres et les noms des personnes décédées lors de la guerre ont été redessinés par une habitante qui préfère rester anonyme. Nous souhaitons leur exprimer notre gratitude, car ils ont redonné une fière allure aux monuments aux morts.



### Soirée montagnarde :

la commune a organisé le 6 décembre, **une soirée montagnarde** intergénérationnelle autour d'une délicieuse tartiflette. Ce repas a été offert aux personnes de plus de 65 ans en guise de cadeau pour Noël 2025. Nous étions 95 participants à déguster ce plat savoureux et à partager un moment convivial. La soirée s'est clôturée par une séance de



danse, et elle a été largement appréciée par tous. Nous tenons à vous rappeler que le des colis de Noël n'est pas une obligation communale, mais un geste offert dans un esprit de partage et de convivialité.

### Défilé de tracteurs,



Le samedi 20 décembre, Les Jeunes Agriculteurs de Boos-Buchy ont organisé leur défilé annuel de tracteurs illuminés pour Noël. Départ de Fresne le Plan, l'association Fresne's a assuré la vente de crêpes et le vin chaud.

Le défilé des tracteurs illuminés a attiré beaucoup de monde, malgré la pluie ! Cela montre vraiment l'engagement et la passion des Jeunes Agriculteurs. Les événements comme celui-ci sont importants pour rassembler les gens et créer des souvenirs mémorables.

Bravo à tous les participants !



## VIE ASSOCIATIVE



**A NOTER**  
**Sur vos AGENDAS !**

**FEVRIER:****Jeudi 19: (Fresne's)**Soirée **20h** (salle polyvalente)**Dimanche 22 (Roses de Noël)**

Loto

**MARS :****Mercredi 11: (Roses de Noël)**

Réunion club : 13h30 (salle polyvalente)

**Dimanche 15 : 1er tour des municipales**

Mairie

**Dimanche 22 : 2nd tour des municipales**

Mairie

**Jeudi 19: (Fresne's)**Soirée **20h** (salle polyvalente)**Samedi 28 (AFT)**

Printemps de Fresne (salle polyvalente)

**Club des**  
**ROSES de NOËL**

Chers amis,

Avant les festivités de fin d'année, synonyme d'effervescence pour chacun de nous, je me permets de vous donner quelques nouvelles du club dont le nombre d'adhérents repart à la hausse, ce dont nous nous réjouissons tous.

En effet ces moments de partage sont indispensables pour rompre la solitude et l'isolement. Une nouvelle année se profile et le temps est venu de s'inscrire ou de se réinscrire. La cotisation annuelle est portée à 18 euros (le timbre de la fédération ayant augmenté de 1€ cette année).

Nous serions comblés si la perspective de nouvelles adhésions venait à se confirmer, des amateurs de tarot sont toujours activement recherchés.

Quelques dates à retenir pour ce premier trimestre 2026 :

**-Le 22 Février, Loto** (ouverture des portes à 13h15, début du jeu à 14h). Possibilité de réserver à l'avance au 02 35 79 03 24.

**-Le 11 Mars, après-midi jeux.**

Prenez bien soin de vous.

Très chaleureusement

*Nicole L'HERMITE.*



L'association FRESNE'S vous convie tous les 3ème jeudi du mois pour un concert.

Il s'agit d'un moment convivial permettant de rencontrer ses voisins en partageant un p'tit verre et parfois en dansant.

Vos adhésions et vos participations régulières nous ont permis en ce début de saison de reverser les bénéfices à OCTOBRE ROSE, NOVEMBRE BLEU...

Merci à vous !

L'application est riche de nos échanges de bons plans, dons, ventes, échanges, services à proposer ;

N'hésitez pas à nous contacter pour en faire partie.

*Adeline 06.84.16.01.67*

**ASSOCIATION**  
**FRESNE ET DU TILLEUL**

En ce début d'année, toute l'équipe de l'AFT vous adresse ses meilleurs vœux de santé, réussite et partage.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont fait vivre l'année écoulée par leur engagement et leur fidélité.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la culture et de la rencontre.

A ce titre, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors du Printemps de Fresne le 28 mars 2026 pour partager un excellent moment tous ensemble.

Au plaisir de vous y accueillir nombreux !

*Natacha*



## Le Carnet Fresnois



### Naissances :

Rose VALENDUC née le 3 novembre 2025 à Rouen  
Charlie FORTIN BREEMEERSCH né le 23 novembre 2025 à Rouen



### Il nous a quitté :

Maxime MOUREAU le 14 décembre 2025

## Rappels Civiques

### Elections Municipales

**Les 15 et 22 mars 2025.**

### Recensement Militaire

**Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :**

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

### Carte d'identité et passeport

Le dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports se fait à la **Mairie de Mesnil Esnard**.

Pour toute demande :

**prendre rendez-vous au : 02 32 86 56 56 ou sur le site**  
**<https://www.synbird.com/76240-le-mesnil-esnard-mairie-de-le-mesnil-esnard>**



### Rappel :

### Utilisation des engins bruyants :

Pour le respect du voisinage, veuillez vous conformer à la réglementation en vigueur :

**L'utilisation des engins à moteur thermique de jardinage, bricolage ou de loisir est autorisée :**

Les jours ouvrables : entre 8 h 30 et 12 h 00, 14 h 30 et 19 h 00

Les Samedis : entre 9 h 00 et 12 h 00, 15 h 00 et 19 h 00

Les Dimanches et jours fériés : entre 10 h 00 et 12 h 00.

## Informations

**Me Adrienne DURAND, Avocate**, assurera la permanence de consultation juridique gratuite à la **mairie de Fresne le plan** de 17h à 18h30 :

- **vendredi 10 avril 2026**

- **vendredi 5 juin.2026**

Une permanence a également lieu à la **mairie de Mesnil-Raoul**, de 16h à 17h30 :

- **lundi 9 mars 2026**

- **lundi 11 mai. 2026**



*Cet espace est le vôtre, n'hésitez pas à faire parvenir vos annonces au secrétariat, 15 jours avant la parution. Les annonces y sont gratuites. Prochain Avril 2026*



### TRI SELECTIF

Ramassage tôt le matin

**Le Jeudi tous les 15 jours** pour les déchets ménagers  
**Tous les jeudis** pour les recyclables  
Il est recommandé de sortir les bacs la veille au soir.

*Pour savoir quels sont les déchets recyclés  
Se reporter au MEMO-TRI*

*Le verre est collecté exclusivement dans le container situé sur le parking de l'église.*

*Des sacs de transport pour déchets verts sont disponibles au secrétariat de mairie.*

### DECHETTERIE de BOOS

Sortie de Boos

Rte de St Aubin Celloville

*Se munir d'un justificatif de domicile*



### Jours et Horaires d'ouverture

**Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi**  
**9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30**

Dans la vie  
on ne peut pas  
tout avoir...  
Mais l'essentiel  
est de savoir vivre  
avec ce qu'on a